

La mission de développement durable des territoires ruraux

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- la contribution à la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers, avec notamment une participation aux réunions de la C.D.P.E.N.A.F. et un appui technique si nécessaire aux travaux de cette commission,
- la contribution à une répartition équilibrée des diverses activités concourant au développement du milieu rural avec le déploiement de l'outil vigifoncier auprès des collectivités territoriales,
- la contribution au développement des grands projets d'infrastructures nécessaires au développement du territoire,
- la contribution à la politique de gestion des déchets.

Les enjeux et les actions retenus au titre de la mission développement durable des territoires ruraux sont les suivants :

Mission	Enjeu	Action
3 Mission de développement durable des territoires ruraux	3.1 Participer au développement durable des territoires ruraux	3.1.1 Assurer un appui technique aux collectivités dans la mise en œuvre des politiques publiques 3.1.2 Faciliter l'implantation de porteurs de projet en milieu rural

Mission n°3	Mission de développement durable des territoires ruraux
Enjeu n°3.1	Participer au développement durable des territoires ruraux
Action 3.1.1	Assurer un appui technique aux collectivités dans la mise en œuvre des politiques publiques

Indicateurs de contexte		National (2012)	Région 2012	Source
	Taux de commune en zone de revitalisation (ZRR)		39%	10%

Public concerné	Collectivités territoriales et établissements publics
Objectif général	Favoriser la réalisation des projets de développement durable portés par les collectivités en assurant la maîtrise du foncier nécessaire dans un contexte local serein, en cherchant à mettre en oeuvre le principe « Éviter, Réduire, Compenser »
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - informer les collectivités et les services de l'État sur les marchés ruraux, et les tendances constatées - conseiller les collectivités dans le cadre de la réalisation de leurs projets d'aménagement - identifier les secteurs à enjeux, ou de moindre conséquence pour l'agriculture et/ou l'environnement - maîtriser le foncier nécessaire aux projets en proposant et favorisant la compensation des terres à urbaniser - permettre à la Safer de constituer des stocks anticipés garantis pour faciliter la réalisation du projet, les compensations nécessaires et la restructuration foncière des exploitations concernées. - finaliser des conventions de stockage du foncier avec les maîtres d'ouvrage pour compenser les surfaces prélevées pour les projets d'aménagement - associer des partenaires en vue de réunir l'ensemble des compétences pour l'émergence et la réussite des projets - lors d'une rétrocession à une collectivité en qualité de bailleur, assurer une gestion temporaire agricole temporaire par une CMD
Principaux Partenaires	Collectivités locales Chambres d'Agriculture Organismes de conseil (géomètres, experts,...) Organismes de protection de l'environnement EPF
Moyens Humains, Techniques et Financiers	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipes opérationnelles de la Safer en partenariat avec les services des collectivités, de l'EPF et des Chambres d'Agriculture - apport spécifique de Nathalie HELDENBERGH, responsable collectivités à la SAFER <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information du marché foncier via vigifoncier - Enquêtes terrain, études d'impact agricoles réalisées par les Chambres d'Agriculture - Recueil de promesses de vente - Réalisation et gestion temporaire de réserves foncières - Partage de compétences <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'autres financements
Indicateur(s) de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - part de l'activité liée au développement rural sur l'activité de la Safer (indicateur 3.1.1*1) - surfaces rétrocédées en faveur du développement rural (indicateur 3.1.1*1) - surfaces réorientées dans un intérêt général public vers des usages non agricoles (indicateur 3.1.1*1) - nombre de promesses de vente (indicateur 3.1.1*2) - nombre de conventions d'étude et/ou de réserve foncière (indicateur 3.1.1*3)

Indicateur 3.1.1*1		Référence nationale	Situation de référence moyenne annuelle 2007-2012	Objectif	Source
	Part du Chiffre d'affaires de la Safer dans le développement durable des territoires ruraux	100%	100%	100%	Safer
	Surfaces rétrocedées pour le développement durable des territoires ruraux / Total des surfaces rétrocedées	7,1%	5%	5%	
	Surfaces réorientées dans un intérêt général public vers des usages non agricoles / Total des surfaces rétrocedées	4,1%	-	3%	

Indicateur 3.1.1*2		Référence nationale	Situation de référence moyenne annuelle 2007-2012	Objectif	Source
	Nombre de recueils de promesses de vente pour les collectivités	-	10	10	Safer

Indicateur 3.1.1*3		Référence nationale	Situation de référence moyenne annuelle 2007-2012	Objectif	Source
	Nombre de conventions	-	160	160	Safer
	Dont conventions de veille foncière	-	110	110	

Mission n°3	Mission de développement durable des territoires ruraux
Enjeu n°3.1	Participer au développement durable des territoires ruraux
Action 3.1.2	Faciliter l'implantation de porteurs de projet en milieu rural

Indicateurs de contexte		National (2012)	Région 2012	Source
	Taux de commune en zone de revitalisation (ZRR)		39%	10%

Public concerné	Tout public
Objectif général	Contribuer à l'implantation de projets privés approuvés par les collectivités publiques et contribuant au développement durable des zones rurales.
Descriptif de l'action	<p>Mobiliser les moyens permettant de favoriser le volet foncier du développement durable des territoires ruraux notamment par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -favoriser l'implantation de porteurs de projets répondants aux objectifs de l'art L 111-2 du CRPM -être en veille des attentes des collectivités et de la Société -informer les collectivités sur les projets ruraux soumis à la Safer -mettre en relation les collectivités et les porteurs de projet -étudier la faisabilité des projets retenus -assurer la médiation et la négociation foncière nécessaire à la réussite du projet -permettre à la Safer de constituer des stocks anticipés garantis pour faciliter la réalisation du projet, les compensations nécessaires et les éventuelles restructurations des exploitations voisines -proposer et favoriser le maintien de l'utilisation des terres agricoles par la location éventuellement en CMD si le porteur peut en avoir un besoin ultérieur -rechercher la complémentarité entre implantation d'un projet en milieu rural et préservation de la vocation des terres agricoles -faciliter la compensation foncière ou les échanges en vue d'une restructuration des exploitations environnantes -associer des partenaires en vue de réunir l'ensemble des compétences pour l'émergence et la réussite des projets -lors d'une rétrocession à un porteur de projet, adapter le cahier des charges au projet dans sa durée
Principaux Partenaires	Collectivités locales Chambres d'Agriculture, Chambres de commerce et d'Industrie Organismes de conseil (géomètres, experts,...)
Moyens Humains, Techniques et Financiers	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipes opérationnelles de la Safer - apports spécifiques de Mme Nathalie HELDENBERGH, responsable collectivités à la SAFER & de Mme valérie LATAPIE-BRIAND médiatrice foncier <p>Moyens techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enquêtes terrain en vue d'acquisitions éventuelles - négociation et médiation - réalisation de réserves foncières - gestion temporaire des réserves - partage de compétences <p>Moyens financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'autres financements
Indicateur(s) de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de rétrocessions mixtes (agri + réorientation) par rapport au nombre total des rétrocessions en réorientation (indicateur 3.1.2*1) - surfaces maintenues à usage agricole dans des rétrocessions mixtes (indicateur 3.1.2*1)

Indicateur 3.121*1		Référence nationale	Situation de référence moyenne annuelle 2007-2012	Objectif	Source
	Nombre d'opérations à finalité mixte / Nombre total des réorientations vers un intérêt privé non agricole	-	80%	80%	Safer
	Surfaces maintenues à usage agricole dans les opérations à finalité mixte	-	100 Ha	140 Ha	
	Nombre de rétrocessions de biens ruraux (hors résidentiel) en zone de revitalisation rurale (ZRR) / Nombre total des rétrocessions de biens ruraux	-	-	2%	